

Toulouse, le 04 septembre 2025

Les Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
Éducation musicale et chant choral

à

Mesdames et messieurs les professeurs  
d'Éducation musicale et chant choral

s/c de mesdames et messieurs  
les chefs d'établissement

## **Lettre de rentrée**

Chères et chers collègues,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette nouvelle rentrée et vous adressons nos meilleurs vœux de dynamisme, de créativité et de passion partagée.

Nous félicitons chaleureusement les lauréats de concours pour leur réussite et souhaitons également la bienvenue à tous les enseignants qui intègrent l'académie cette année – que votre arrivée soit riche d'échanges et d'enthousiasme.

### **1. Nouvelle année scolaire, nouveaux enjeux**

- La [circulaire de rentrée 2025](#), publiée au Bulletin officiel du 3 juillet 2025, met l'accent sur l'élévation du niveau général, l'égalité des chances et la consolidation des savoirs fondamentaux afin de garantir la réussite de tous les élèves. En outre, bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité, tout en garantissant une école qui protège et qui rassemble, permet de fonder un projet commun à l'échelle de la nation. Nos programmes d'éducation musicale et de chant choral, à leur niveau, s'inscrivent pleinement dans ces ambitions, notamment à travers le développement des compétences artistiques, de citoyenneté et de projet collectif – autant d'atouts pour concourir à cette réussite. Nous vous y savons attentifs et vous en sommes très reconnaissants.
- Nous saluons les initiatives de liaison école-collège, visant une transition fluide et bienveillante pour nos élèves, dans lesquelles l'éducation musicale et le chant choral jouent un rôle essentiel : chants partagés, chorales de cycle, projets communs... autant de moments fédérateurs et valorisants.
- Le Diplôme National du Brevet évolue dès cette rentrée. Nous attirons votre attention sur le nouvel équilibre instauré entre contrôle continu (40 %) et épreuves terminales (60 %). La note de contrôle continu, calculée à partir des moyennes de toutes les disciplines (au même coefficient), offrira aux élèves la possibilité de bénéficier d'une intégration de la note de chant choral dans ce calcul.
- Enfin, alors que cette nouvelle année scolaire débute, la récente publication des projets de programme pour le [cycle 3](#) et le [cycle 4](#) d'éducation musicale, ainsi que le [projet du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#), occupera une place importante. Vous pouvez d'ores et déjà les consulter à partir de [notre page dédiée](#). Dès la parution de leur version définitive, nous nous tiendrons à vos côtés afin de faciliter leur appropriation et leur mise en œuvre en classe pour la rentrée prochaine.

## 2. Focale Chant choral

- Merci à toutes et tous pour votre engagement sans faille pour faire vivre le chant choral comme une aventure collective, forte et durable. À ce propos, il est à remarquer que les [projets de programmes d'éducation musicale de cycle 4](#) intègrent explicitement le chant choral dans leur vision : c'est un signal fort de nos priorités pédagogiques.
- Les [coordonnateurs départementaux](#) constituent de précieux relais pouvant vous apporter des conseils dans l'élaboration de vos projets. N'hésitez pas à les contacter à cette fin.
- Nous rappelons aussi le rôle essentiel de l'association [ARDEMUS](#) dans l'animation de projets de rassemblements d'établissements publics. Que l'ensemble des membres de l'association soient remerciés pour leur implication dans cet enjeu important.
- Nous encourageons les enseignants qui le souhaitent à répondre à l'appel à projet « [Et si on chantait](#) » visant à créer des temps forts autour du chant choral en partenariat public-privé ou privé seul.
- De même, afin de valoriser vos actions auprès des autorités de tutelle, il est indispensable de recenser toutes vos initiatives sur la plateforme ADAGE : c'est le meilleur moyen de faire reconnaître l'impact quotidien de votre engagement pour le chant choral dans nos établissements.

## 3. Focale lycée

- Nous tenons à remercier chaleureusement les collègues enseignants du lycée pour leur accompagnement des élèves vers le baccalauréat, avec des résultats très satisfaisants dont nous pouvons collégialement être fiers.
- Le [programme limitatif de l'enseignement de spécialité musique](#) ainsi que celui pour [l'enseignement optionnel](#) ont été publiés au Bulletin officiel du 10 avril 2025.
- Par ailleurs, la continuité de la formation (liaison collège-lycée et lycée-enseignement supérieur) reste un enjeu majeur pour construire des parcours cohérents et enrichissants. Tous les élèves de collège doivent pouvoir continuer leur apprentissage musical au lycée s'ils le souhaitent, qu'il aient suivi ou pas un parcours au sein de certains dispositifs (CHAM et OAE). Aussi, nous mènerons collectivement une réflexion afin de faciliter les prolongements de parcours en lien avec notre discipline à destination des élèves de notre académie.
- Enfin, après le baccalauréat et en parallèle de l'université, la [CPGE littéraire avec option musique](#) constitue une filière d'excellence au sein de notre académie. Pour toute prise de contact, vous pouvez vous adresser à [Myriam Garcia](#) (enseignante des lycées Pierre-de-Fermat et Saint-Sernin de Toulouse).

## 4. Focale Ressources humaines (RH)

- Soutenir, accompagner et valoriser les équipes est au cœur de notre mission d'IA-IPR : nous sommes à votre écoute. Vous pouvez demander une visite conseil, qui constitue un appui professionnel.
- De même, les rendez-vous RH, organisés l'année dernière les mercredis après-midi sur rendez-vous, sont reconduits : n'hésitez pas à prendre contact en amont pour convenir d'un échange.
- Par ailleurs, les collègues concernés pour un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire bénéficieront prochainement d'une visio informative afin de préparer au mieux ce moment important.
- Pour les collègues contractuels, des formations spécifiques seront proposées et des visites conseils seront assurées par nos nouveaux chargés de mission d'inspection. Nous remercions ces derniers pour leur présence à nos côtés.
- Enfin, le nouveau PRAF offre à toutes et tous la possibilité de bénéficier d'une formation en lien avec des éléments particulièrement importants de notre discipline (créativité, accessibilité universelle/inclusion, etc.), des parcours éducatifs (dont l'éducation artistique et culturelle) mais aussi de problématiques plus transversales (Intelligence artificielle, valeurs de la République, etc.).

\*\*\*

L'éducation musicale et le chant choral sont fondamentalement contributifs de la réussite scolaire, du bien-être et de l'émancipation des élèves. Ils sont une chance précieuse pour notre système éducatif. Vous tous (enseignants, formateurs, chargés d'une mission particulière) en êtes des acteurs essentiels.

Nous vous remercions de votre engagement constant et vous souhaitons, à chacun et chacune, une excellente année scolaire, pleine de musique et de réussites collectives.